

On pourra au bureau des affaires européennes.  
Paris, le 12 fevr. PAR AN.  
parution par trimestre et d'économie.

Abonnement : 1 fr. la ligne  
caractère 3 points (pet. rom.)  
**AU COMPTANT.**  
S'a dresser au bureau des  
affaires européennes.

# MESSAGER DE TAHITI.

## PARTIE OFFICIELLE.

Le commandant particulier commissaire impérial P.L.  
ORDONNE.

M. Royer (Anatole Désiré) lieutenant d'infanterie de marine, est nommé procureur impérial près les tribunaux de Tahiti, en remplacement de M. Foutray, sous commissaire, secrétaire archiviste.

Le présent sera mis en service au bureau officiel de la colonie et dans la partie officielle du journal le *Message*.

Papeete, le 27 mars 1856.

Rov.

Le commandant particulier commissaire impérial, P.L.  
aux îles de la Société,  
ORDONNE :

M. Foutray (Léopold) sous commisaire aide de la marine, secrétaire archiviste, cessera à partir du 1<sup>er</sup> avril, de remplir les fonctions de procureur impérial près les tribunaux de Tahiti et les remettra à M. Royer, le tenant d'infanterie de marine.

A compter du même jour M. Hardy (Edouard) directeur des affaires européennes, officier d'ordonnance du commissaire impérial P.L., verra remplir les fonctions de substitut du procureur impérial.

Le présent sera inséré au bulletin officiel de la colonie et dans la partie officielle du journal le *Message*.

Papeete le 27 mars 1856

Rov.

## AVIS OFFICIEL.

(Service de Santé.)

Les personnes qui ont des enfants à faire vacciner, devront se rendre avec ces derniers, à l'hôpital de Papeete, jeudi, 8 avril, à midi.

On ne saurait trop rappeler aux parents dont les enfants ont été vaccinés mercredi dernier, qu'il est de leur devoir de se transporter dans le susdit hôpital, le même jour, et à la même heure, pour que l'on puisse recueillir le virus nécessaire aux nouvelles inoculations.

Les noms des parents sont d'ailleurs inscrits sur un registre ad-hoc, et l'autorité est bien disposée à suivre contre ceux qui par une négligence inqualifiable, viendraient à priver l'humanité d'un bienfait qui est si généralement reçu eux-mêmes, il y a peine quelques jours. Ils n'oublieront pas que la variolé était aux îles Sandwich, il y a deux ans, qu'elle y a survi avec toute sa force pendant près de trois mois, et que la 1<sup>er</sup> juillet des enfants non vaccinés, qui en ont été atteints ont succombé.

## NOUVELLES LOCALES.

Jundi 27 du courant, est entrée en rade la corvette de premier rang la *Bougonaise*, commandée par M. Le Buu, capitaine de frégate, commandant de la subdivision navale de l'Océanie. Ce bâtiment a quitté Canton le 20 février et a touché aux Marquises.

L'*Héroult*, est parti de France à la fin de novembre pour Tahiti, où ce bâtiment fera partie de la division navale.

La *Caronne* a parut dans le mois de décembre, pour la même destination, mais ne ferait que toucher à Tahiti, pour opérer de suite son retour en France.

L'*Ascidie* et l'*Embuscade* de la division de l'amiral Fornasini sont envoyées la première sur les côtes de Californie et la seconde au centre Amérique. La frégate la *Perseverante* portant le pavillon du contre-amiral, commandant en chef, sera probablement à Tahiti vers le mois de juin.

L'Etat-major et l'équipage de l'*Aventure* sont arrivés à Brest, à la fin de décembre, à bord de la *Suffolk*, après une traversée assez heureuse.

## Nouvelles d'Europe.

Nous avons appris avec une vive douleur la mort de l'amiral Baur, décédé à Messine, à bord du vaisseau le *Bonaparte*, dans sa traversée de retour en France.

Cette perte a été vivement sentie par l'Empereur, la marine, la France et le deuil général qu'elle a causé sera partagé à Tahiti par tous ceux qui ont et à l'avenir de connaître l'illustre défunt et d'apprécier les nobles qualités dont il a fait preuve pendant son administration aux îles de la Société.

L'Empereur a ordonné pour un decret que les funérailles de l'amiral Baur fussent célébrées aux frais du trésor public.

Le rapport sur lequel ce décret a été rendu est publié au moniteur; il honore trop le ministre qui la signe et la marine française, pour que nous puissions nous dispenser de le transcrire ici.

Paris, le 6 Décembre  
RAPPORT A L'EMPEREUR.

Sire,

Les émouvants services de M. l'amiral Baur donnent à sa mort le caractère d'une perte publique, et la France tout entière s'associe, dans cette circonstance, au deuil de la marine.

Votre majesté a voulu qu'en témoignage éclatant viennent consacrer les regrets du pays pour la mort d'un homme qui a glorieusement contribué, sur différents points du globe, à illustrer le pavillon, et qui vient de succomber à son poste, après avoir procédé à nos armes, dans la mer Noire, de récents et importants succès.

Pour remplir les intentions de votre Majesté, je viens à la prière de vouloir bien décider que les obsèques et funérailles de M. l'amiral Baur, tant à Toulon qu'à l'église de l'hôtel impérial des Invalides à Paris, seront faites au compte de l'Etat. Cette dépense sera acquittée sur les fonds du budget de la marine.

Je suis avec le plus profond respect,  
de votre Majesté

Le très humble et très obéissant serviteur.

L'amiral, Ministre secrétaire d'Etat au département de la Marine et des Colonies.

HABELLIS.

Nous extrayons le passage suivant de l'éloquent discours prononcé aux funérailles de M. l'amiral Baur, par M. le Comte l'amiral Jules de la Graville, son chef d'état-major général en remerciant que l'exiguité de notre flotte ne nous permet pas d'en reproduire en entier.

L'amiral Baur est mort sur son vaisseau. Quand le *Montebello* est venu jeter l'ancre sur la rade de Toulon, qu'il avait quitté un mois de mars 1854, ce pavillon, que les acclamations enthousiastes de deux escadres avaient salué sur les côtes de Crimée le 17 septembre 1855, flottait encore au grand mât; ce drapé si fièrement déployé devant Sébastopol et devant Kinburn, ce drapé tenu en vingt-entrouz par les projectiles ennemis, était encore arboré à la poupe, mais ces signes gloires n'étaient plus que des signes de deuil, amenuisés en berne, ils rendaient un dernier hommage aux dépouilles mortelles de l'illustre Amiral, mais ils disaient à cette escadre qu'il avait si noblement commandé; à ces marins qui tous avaient son nom, dont plusieurs avaient suivi à Narvikia, à Alger, à Tunis, à Toulon, aux Antilles que désormais ce seraient d'autres chefs qui les conduiraient à l'ennemi; que l'officier de manœuvre du *Bœuf*, le capitaine du *Silène* et du *Palais*, le commandant du *Grenadier* et du *Ducosse*, le capitaine de pavillon de l'amiral Lassalle, le gouverneur de Toulon, le préfet maritime de Toulon, le gouverneur général de la Martinique et de la Guadeloupe en ces jours difficiles, le commandant en chef de l'escadre de l'Océan, et plus tard de la Méditerranée, l'homme qui avait combié et accompagné les expéditions de Kertch et de Kindzun, venait de rendre sa belle âme à Dieu.

On n'apprécie bien les hommes que lorsqu'ils ne sont plus. L'amiral Baur a joué sans doute pendant sa vie d'une grande popularité. Il lui devait à la séduction de son esprit, à l'attrait irrésistible de son brillant courage, à la grande bienveillance de sa nature, ennemie de tout appétit et de toute ostentation. Mais cette responsabilité que nous le voyions porter si légèrement, nous n'en comprenions qu'à demi les charges et la gravité: ces difficultés qu'il semblait ignorer sans aurraient apparu le jour où il n'eût plus été près de nous conjurer.

DU TANO ET DE SA CULTURE DANS LA POLYNÉSIE  
OU OCÉANIE ORIENTALE.

(Fin.)

## CONVERSATION.

Toutes les espèces de Taro ne résistent pas d'une manière égale à leur séjour prolongé dans le sol. Il y en a qui au bout de six mois sont complètement pourris, d'entre qui vous jusqu'au quarzième. Hors de terre, ces racines se conservent à peu près 30 jours. Si l'on voulait en prolonger la durée, il faudrait avoir soin dès le début de les stratifier avec du sable, ou bien avec de la terre grise et de la moûque fraîche bien hachée.

C'est ce précédent qu'il faudrait employer s'il fallait empêcher des racines de Taro de mourir. On disposerait le tout dans des caisses que l'on n'a besoin d'ouvrir que deux fois au plus pendant le voyage. On y repand de l'eau en abondance puis on ferme de nouveau.

C'est de cette manière qu'on a été disposé les 300 pieds de Taro qui ont été expédiés récemment de Tahiti à la Graville.

